

demande sur les marchés du travail. Ces obstacles structurels constituent un « plancher » qui fait que le taux de chômage reste à un niveau élevé inacceptable même en période de croissance économique vigoureuse.

Le chômage de longue durée constitue également un sérieux problème, en particulier en Europe (graphique C). En 1992, près de 50 % des chômeurs recensés au sein de l'Union européenne étaient sans emploi depuis plus d'un an, comparativement à 11,2 % (13,8 % en 1993) au Canada. Cela ne veut toutefois pas dire que le Canada n'a pas un problème de chômage de longue durée. S'ils représentent encore un nombre relativement petit, les chômeurs de longue date constituent un pourcentage important et croissant du chômage dans son ensemble.

Le chômage chez les jeunes est particulièrement important. Au Canada, le taux de chômage chez les jeunes atteint près de 18 %, soit un niveau nettement plus élevé que chez les personnes plus âgées. D'autres pays industriels connaissent un phénomène semblable. Dans les pays de l'Union européenne, par exemple, le taux de chômage chez les jeunes a atteint en moyenne près de 21 % en 1993, comparativement à 10,6 % pour la population active dans son ensemble. Toutefois, les pays où il existe des programmes d'apprentissage très sophistiqués, comme en Allemagne, ont un taux de chômage beaucoup moins élevé chez les jeunes. Le Canada et d'autres pays du sommet peuvent donc apprendre en échangeant leurs expériences respectives pour ce qui est du passage de l'école au marché du travail et à l'égard d'autres questions.

Conférence du G-7 sur l'emploi à Détroit

À la conférence du G-7 sur l'emploi qui a eu lieu à Détroit en mars dernier, les ministres des Finances, du Travail, de l'Industrie et des Affaires sociales des pays du G-7 ont convenu de la nécessité de procéder à des réformes structurelles pour faciliter l'adaptation de leur économie aux changements. Ils ont affirmé le rôle fondamental du secteur privé dans la création des emplois et que celui des gouvernements est de faciliter la création d'emplois en supprimant les obstacles et en renforçant les marchés. Les ministres ont insisté sur la nécessité de rendre le travail plus attrayant que le chômage, l'importance d'assurer des possibilités d'emploi, d'enseignement et de formation aux chômeurs et aux travailleurs non qualifiés.

Les ministres ont également souligné l'importance d'une approche intégrée où les réformes structurelles sont appuyées par de solides politiques macroéconomiques destinées à créer un climat stable, propice à la création d'emplois dans le secteur privé. Un système d'échanges internationaux ouvert et en expansion fait aussi partie d'une telle approche, car il favorise la hausse de la demande pour des biens et des services à l'échelle mondiale.